

Protectionnisme : jusqu'où Trump peut-il aller ?

PAR JEAN-PIERRE PETIT

Donald Trump a indéniablement manifesté une orientation protectionniste depuis le 21 janvier ; multiples pressions sur les entreprises américaines et étrangères pour relocaliser la production sur le sol américain ; abandon du traité transpacifique (TPP) ; perspective de construction d'un mur à la frontière mexicaine (financé éventuellement par des droits de douane sur les importations d'origine mexicaine) ; début de renégociation de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain)...

Il est sans doute important pour Trump de satisfaire son électorat, mais il convient tout de même de distinguer les postures des décisions concrètes.

Le risque protectionniste concerne avant tout les deux pays nommément désignés par le nouveau président lors de sa campagne comme depuis son élection : le Mexique et la Chine. Le pays le plus vulnérable à un resserrement protectionniste américain est clairement le Mexique : 80 % des exportations mexicaines sont dirigées vers les Etats-Unis, et elles représentent 25 % du PIB mexicain.

Mais l'impact réel pour le Mexique est moindre que ce que ces chiffres suggèrent. Car une bonne part de ses exportations vers les Etats-Unis utilisent des importations, le plus souvent des biens intermédiaires dont une part provient des Etats-Unis eux-mêmes, et qui sont incorporés dans les produits finaux. Si l'on raisonne alors en termes « d'exposition » à la demande finale américaine, l'exposition mexicaine n'est que de 13,5 % du PIB.

Quant à la Chine, ses exportations vers les Etats-Unis totalisent moins de 4 % de son PIB et 1 % en termes de demande finale américaine. La Chine reste surtout pour beaucoup de secteurs d'activité une plate-forme d'as-

semblage, notamment dans les équipements électriques et électroniques.

La Chine est donc a priori moins vulnérable que le Mexique, mais toute mesure protectionniste contre la Chine aurait une portée plus forte, à la fois symboliquement et pratiquement. Le Mexique représente à peine 2 % du PIB mondial (en parité de pouvoir d'achat - PPA) et 3,3 % du PIB des pays émergents. C'est une économie relativement mineure et isolée du reste du monde, sauf des Etats-Unis.

La Chine est en revanche une économie ouverte et représente presque 18 % du PIB mondial en PPA, et 30 % du PIB des émergents. Une hausse agressive des tarifs douaniers contre la Chine aurait probablement un impact sur les chaînes de production en Asie de l'Est, et ce d'autant que plusieurs pays (Taïwan, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Corée...) ont une exposition en termes de demande finale de l'ordre de 5 % (voire légèrement plus) à l'égard des Etats-Unis.

PROBABLES MESURES DE RÉTORSION

Peut-on pour autant envisager une extension et une généralisation de mesures protectionnistes à partir des Etats-Unis ? Cela paraît difficile. Au plan macroéconomique, ce scénario constituerait un choc violent pour certaines chaînes de production américaines, en particulier dans l'automobile et l'électronique grand public. Il se heurterait aussi à l'absence de produits de substitution locale (sauf sans doute pour l'automobile et les matériels de transport) et à la difficulté de trouver la main-d'œuvre et certaines qualifications nécessaires, alors que l'économie se trouve proche du plein-emploi.

Ensuite, de telles dispositions susciteraient probablement des mesures de rétorsion de la part des partenaires commerciaux des Etats-Unis. Elles se traduiraient également par une amplification des pressions inflationnistes intérieures, au détriment de la consommation privée.

Politiquement, elles se heurteraient aux pressions des lobbies (en particulier automobile) et du Congrès, plus favorable au libre-échange. Il est vrai que ce dernier est en retrait en la matière et que plusieurs dispositifs législatifs donnent des pouvoirs autonomes au président pour imposer des mesures protectionnistes unilatérales à d'autres pays. Mais le président Trump n'a pas intérêt à s'aliéner les élus républicains s'il souhaite que les diverses réformes budgétaires et fiscales qu'il envisage soient votées. ■



Jean-Pierre Petit

est économiste

et président

de la société

de conseil Les Cahiers

verts de l'économie